

Les métiers du sport

SOMMAIRE

- ➔ Les diplômes du ministère des Sports
- ➔ Les diplômes de l'Université (ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche)
- ➔ Les certifications
- ➔ Carnet d'adresses

Le sport ne concerne pas uniquement la pratique ou l'enseignement d'une activité physique : c'est aussi la gestion d'un club, l'entretien d'installations sportives, l'organisation de rencontres sportives, l'entraînement, l'animation ou la communication.

Hormis pour les agents de l'État et ceux de la fonction publique territoriale, l'encadrement des activités physiques et sportives (animation, éducation, entraînement) est en France une activité réglementée nécessitant à la fois d'être titulaire d'un titre ou diplôme conférant des prérogatives d'exercice (listés dans le Code du Sport) et d'une carte professionnelle délivrée par la Préfecture (DDCSPP) du département d'exercice.

Les diplômes du ministère des Sports

Compte-tenu des évolutions fréquentes de ces diplômes, il est conseillé de contacter les services du ministère (voir carnet d'adresse liste 1).

Le BAPAAT (brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien), homologué au niveau 5, représente le premier niveau de qualification pour l'animation et l'encadrement des activités physiques et socioculturelles.

Il est commun au secteur socioculturel et sportif.

Trois options sont possibles :

- loisirs du jeune et de l'enfant ;
- loisirs tout public et structures d'accueil collectif ;
- loisirs de pleine nature.

Le BEES (brevet d'état d'éducateur sportif) est le diplôme le plus souvent rencontré pour enseigner un sport dans un club, une association, un centre de loisirs...

Il comporte 3 degrés correspondant chacun à un niveau de qualification.

Le BEES 1^{er} degré est homologué au niveau 4 (niveau bac). La formation comprend une formation commune à tous les sports et une formation spécifique au sport choisi.

Cette filière des Brevets d'Etat (1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} degrés) est en voie d'abrogation, et est remplacée par les **BP JEPS, DE JEPS et DES JEPS (brevets professionnels, diplômes d'État, diplômes d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport)**.

Le BP JEPS (brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme niveau 4, qui comme le DE JEPS (niveau III) remplace progressivement les BEES 1^{er} degré.

Douze spécialités du BP JEPS concernent exclusivement le domaine du sport : activités aquatiques et de la natation, activités nautiques, activités gymniques de la forme et de la force, activités sports collectifs, activités pugilistiques, golf, activités physiques pour tous, pêche de loisir, activités équestres, sport automobile, activités de randonnée et activités du cirque, activités vol libre.

Pour en savoir +

Fiches Actuel CIDJ

- 2.48 Les métiers du sport
- 2.481 Professeur d'éducation physique et sportive
- 2.483 Educateur sportif

Sur le web :

- www.sports.gouv.fr
- www.limousin.drjcs.gouv.fr

Le DE JEPS (diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme de niveau 3 (bac +2) dont une spécialité est « Perfectionnement sportif ».

Ce diplôme atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle de coordination et d'encadrement à finalité éducative dans les domaines d'activités physiques et sportives.

A ce jour, sont créées une cinquantaine de mentions couvrant la quasi totalité des disciplines sportives comme : rugby à XV, triathlon, surf, golf, activités physiques adaptées, pétanque, tennis de table, bowling, arts martiaux chinois...

Le DES JEPS diplôme d'État supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport) est un diplôme de niveau II (niveau bac+3) dont une spécialité est « Performance sportive ».

Ce diplôme atteste de la possession des compétences à l'exercice du métier de directeur de projet, directeur de structure ou directeur sportif.

À ce jour existent plus de 50 mentions couvrant la quasi totalité des disciplines sportives : rugby à XV, spéléologie, surf, golf, sport adapté, pétanque, vol à voile, full-contact, bowling, muay thaï et handisport...

Remarque : l'ensemble de ces diplômes délivrés par le ministère des Sports autorisent l'encadrement contre rémunération des activités physiques et sportives.

→ Formations proposées par la Structure Associée de Formation de la DRJSCS Limousin

Creps Poitou-Charentes

24 rue Donzelot

CS 73707

87037 Limoges

Tél : 05 55 45 80 56

Mél : drjscs87-saf@drjscs.gouv.fr

www.limousin.drjscs.gouv.fr

Le programme de formation professionnelle répond à la volonté de professionnalisation dans les activités physiques et sportives d'usagers limousins, que ceux-ci relèvent de la formation professionnelle initiale ou de la formation continue, ainsi qu'aux besoins d'élargissement de compétences exprimés par certains professionnels en exercice.

- **BPJEPS spécialité Activités physiques pour tous**

Du 24 septembre 2012 au 13 septembre 2013 (inscription jusqu'au 1^{er} août 2012)

600 h de formation en centre et 300 h en entreprise pour un parcours complet.

Coût : 4 500 € (7,5 €/h)

- **BPJEPS spécialité Activités aquatiques et de la natation** (conférant le titre de MNS)

Du 24 septembre 2012 au 13 septembre 2013 (inscription jusqu'au 1^{er} août 2012)

600 h de formation en centre et 300 h en entreprise pour un parcours complet

Coût : 4 500 € (7,5 €/h)

- **Possibilité de suivre un parcours en double qualification « Activités aquatiques et de la natation et activités physiques pour tous »**

Du 24 septembre 2012 au 13 septembre 2013 (inscription jusqu'au 1^{er} août 2012)

780 h de formation en centre et 400 h en entreprise pour un parcours complet

Coût : 5 850 € (7,5 €/h)

- **Certificat de spécialisation : animation et maintien de l'autonomie de la personne** – associé au BP JEPS « Activités physiques pour tous ».

4 modules de formation : du 28 janvier au 1^{er} février 2013, du 25 mars au 29 mars 2013, du 23 septembre au 27 septembre 2013 et le lundi 30 septembre et vendredi 4 octobre 2013.

119 h de formation en centre + 70 h en entreprise

Coût : 7,5 € de l'heure, soit 892,50 €

- **Accompagnement à la validation des acquis de l'expérience VAE conduisant à la délivrance d'un diplôme du champ de la jeunesse et des sports.**

La VAE permet de se voir délivrer tout ou partie d'un diplôme sur la base d'un compte-rendu des expériences professionnelles ou bénévoles en rapport avec les compétences certifiées par le diplôme demandé.

Coût de l'accompagnement : forfait de 150 €

Ce forfait inclut les 6 h d'accompagnement collectif et les 8 h d'accompagnement individuel complémentaire à mettre en œuvre dans un délai de 8 mois.

- **Préparation à l'examen du BNSSA - Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique**

Du 29 au 31 octobre 2012 / du 2 au 4 janvier 2013 / du 25 au 28 février 2013

Coût forfaitaire : 230 €

Formation 1^{er} secours en équipe 1^{er} et 2^{ème} niveau (PSE 1 ET PSE 2)

35 h de formation

Coût forfaitaire : 175 €

- **BNSSA - Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique**, en Creuse
Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) de la Creuse
- **CAEPMNS - Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur**
mars 2013
24 h de formation
Coût forfaitaire de 160 €

↳ **Autres organismes de formation habilités par la DRJSCS à conduire des formations en Limousin**

- **DE JEPS Activités physiques et sportives adaptées**
Fédération française de sport adapté
Voir carnet d'adresse liste 1
www.ffsa.asso.fr
- **BP JEPS Pêche de loisirs**
CFPA AHUN
Voir carnet d'adresse liste 1
- **BPJEPS Activités équestres – mentions équitation, tourisme équestre et western.**
CFA Tulle-Naves
En 2 ans, par apprentissage
CFPPA Les Vaseix
Voir carnet d'adresses liste 1

Les diplômes de l'Université

↳ **La filière STAPS**

Les études sont organisées dans le cadre du LMD (Licence, Master, Doctorat).

Il faut détenir au minimum une licence STAPS pour concourir au CAPEPS (Certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive).

↳ **Les filières professionnalisées**

Licences professionnelles, masters professionnels : de très nombreux diplômes touchent à l'univers du sport.

Voir carnet d'adresses liste 2

Les certifications des branches professionnelles

Seuls les diplômes inscrits au répertoire national des certifications professionnelles autorisent leurs détenteurs à encadrer des activités physiques et sportives contre rémunération.

Voir sur www.cncp.gouv.fr - répertoire - code NSF 335

CQP animateur de loisir sportif option Activités gymniques d'entretien et d'expression

Comité régional d'EPGV.

Voir carnet d'adresses liste 3

Niveau V	CAP BEP
Niveau IV	bac
Niveau III	bac + 2
Niveau II	bac + 3
Niveau I	bac + 5

Carnet d'adresses

➔ LISTE 1

MINISTÈRE DES SPORTS

DRJSCS - Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion socialePôle formation diplôme emploi
CS 7370724 rue Donzelot
87037 LIMOGES cedex
Tél : 05 55 45 24 50
drjscs87@drjscs.gouv.fr
www.limousin.drjscs.gouv.fr

BPJEPS Activités physiques pour tous et Activités aquatiques et de la natation

Certificat de spécialisation :
Animation et maintien de l'autonomie de la personne
Accompagnement VAE
Préparation à l'examen BNSSA en Haute-Vienne et Creuse
Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de maître nageur sauveteur**DDCSPP - Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations**DDCSPP de la Corrèze
Cité administrative Jean Montalat
Place Martial Brigouleix
19011 TULLE Cedex
Tél : 05 55 21 80 00
emmanuel.precigout@correze.gouv.frDDCSPP de la Creuse
Place Varillas
23000 GUÉRET
Tél : 05 55 41 14 20**Structure Associée de Formation de la DRJSCS Limousin Creps Poitou-Charentes**24 rue Donzelot
87037 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 45 24 50
www.limousin.drjscs.gouv.fr**Organismes habilités par la DRJSCS :****CFPPA AHUN
Le Chaussadis
23150 AHUN**
Tél : 05 55 81 48 90BP JEPS Pêche de loisirs
Formation continue**CFA TULLE-NAVES
19460 NAVES**
Tél : 05 55 26 85 34BP JEPS Activités équestres, mention équitation
(en apprentissage)**CFPPA LES VASEIX
87430 VERNEUIL-SUR-VIENNE**
Tél : 05 55 48 44 30

BP JEPS Activités équestres, mentions équitation, tourisme équestre et western

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPORT ADAPTÉ
TRANS'FORMATION**9 rue Jean Daudin
75015 PARIS
Tél : 01 42 73 90 07
www.transformation.ffsa.asso.fr

DE JEPS Activités physiques et sportives adaptées

➔ LISTE 2

UNIVERSITÉ

FACULTÉ DES SCIENCES ET TECHNIQUES
123 avenue Albert Thomas
87060 LIMOGES Cedex
Tél : 05 55 45 72 00Licence STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
spécialités :

- Éducation et motricité
- Entraînement sportif
- Activités physiques adaptées et santé
- Performance motrice
- Management du sport.

+ **télé-enseignement****PÔLE UNIVERSITAIRE DE BRIVE**7 rue Jules Vallès
19100 BRIVE
Tél : 05 55 86 73 00Licence STAPS : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
spécialités :

- Éducation et motricité
- Entraînement sportif
- Activités physiques adaptées et santé
- Performance motrice
- Management du sport.

Licence pro Tourisme et loisirs sportifs

**CENTRE DE DROIT ET D'ÉCONOMIE DU SPORT
Hôtel Burgy**13 rue de Genève
87100 LIMOGES
Tél : 05 55 45 76 00

Master Droit, économie et gestion du sport

DU Stadium manager - Directeur d'exploitation d'enceintes sportives (en formation continue)
DU Manager général du club sportif professionnel (en formation continue)

➔ LISTE 3

CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES**COREG EPGV - COMITÉ RÉGIONAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DU LIMOUSIN**GAIA
142 av Émile Labussière
87100 LIMOGES
Tél : 05 87 21 31 61
ou 06 81 96 16 19
www.sport-santé.fr/ffepgv/limousin

CQP animateur de loisir sportif, option Activités gymniques d'entretien et d'expression (1 458 €)

Formation : programme gym-mémoire, atelier équilibre, module carcéral, tuteur accompagnateur.
Formation animateur atelier équilibre label CRAM Bourgogne
Dépôt des dossiers début septembre, avoir 18 ans.**RESEAU INFORMATION JEUNESSE LIMOUSIN**

87

- Limoges Portes Ferrées 05.55.31.88.24
- Limoges l'Interval 05.55.01.23.90
- Bellac 05.55.68.87.54
- Nexon 05.55.58.11.05
- Panazol 05.55.31.05.90
- St-Junien 05.55.02.05.71
- St-Léonard-de-Noblat 05.55.56.11.18
- St-Sulpice-les-Feuilles 05.55.76.92.66
- St-Yrieix-la-Perche 05.55.08.27.98

19

- Brive 05.55.23.43.80
- Bugeat/Sornac 05 55 95 08 13
- Egletons 05.55.93.12.04
- Larche 05.55.84.11.12
- Neuvic 05 55 95 67 83
- Tulle 05.55.26.92.21

23

- Guéret 05.55.52.00.40
- Aubusson 05 55 67 77 29
- Bourgneuf 05.55.64.24.33
- Boussac 05.55.65.04.68
- Budelière 05.55.82.80.47
- Dun Le Palestel 05 87 66 00 00
- Genouillac 05.55.62.80.92
- La Souterraine 05.55.63.04.73